



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

02 avril 2025

Éradiquer la fraude à l'examen du code de la route : oui c'est possible !

L'Administration le sait : la fraude à l'examen du code de la route est **hors de contrôle**.

Pourtant, la DSR (délégation à la sécurité routière) continue d'essayer de **vider la mer à la petite cuillère**. Et si les résultats sont très médiocres au regard de l'ampleur du phénomène, cette lutte vouée à l'échec **coûte extrêmement cher au contribuable**.

**Il existe pourtant une solution pour stopper ces fraudes à moindre coût :
Renationaliser l'examen du code de la route.**

Il est en effet tout à fait possible d'offrir aux apprentis conducteurs des salles d'examen en mode « libre-service », exactement comme c'est le cas dans les organismes agréés, mais avec un accès gratuit et des contrôles assurés par des fonctionnaires. À quelques exceptions près, cela peut se faire à **effectif constant**.

La solution existe. Les moyens sont là. Il ne manque que la volonté politique.

Le SNICA-FO interpelle donc solennellement le ministre de l'Intérieur pour que cette solution de bon sens soit mise en œuvre, et **que les jeunes candidats au permis de conduire ne soient ainsi plus confrontés à ces malversations et bénéficient d'un examen de qualité et gratuit**.

STOP AUX FRAUDES !

OUI A DES JEUNES QUI APPRENNENT LES RÈGLES DU CODE DE LA ROUTE !

OUI A DES CONDUCTEURS PRÉPARÉS POUR AFFRONTER LA ROUTE !

Contacts :

Philippe DESTARKEET, Secrétaire général : 06.34.17.78.14

Damien MASCARAS, Secrétaire général adjoint : 06.63.94.53.35

Priscillia MERIEN, membre du Secrétariat général : 06 59 23 09 39

